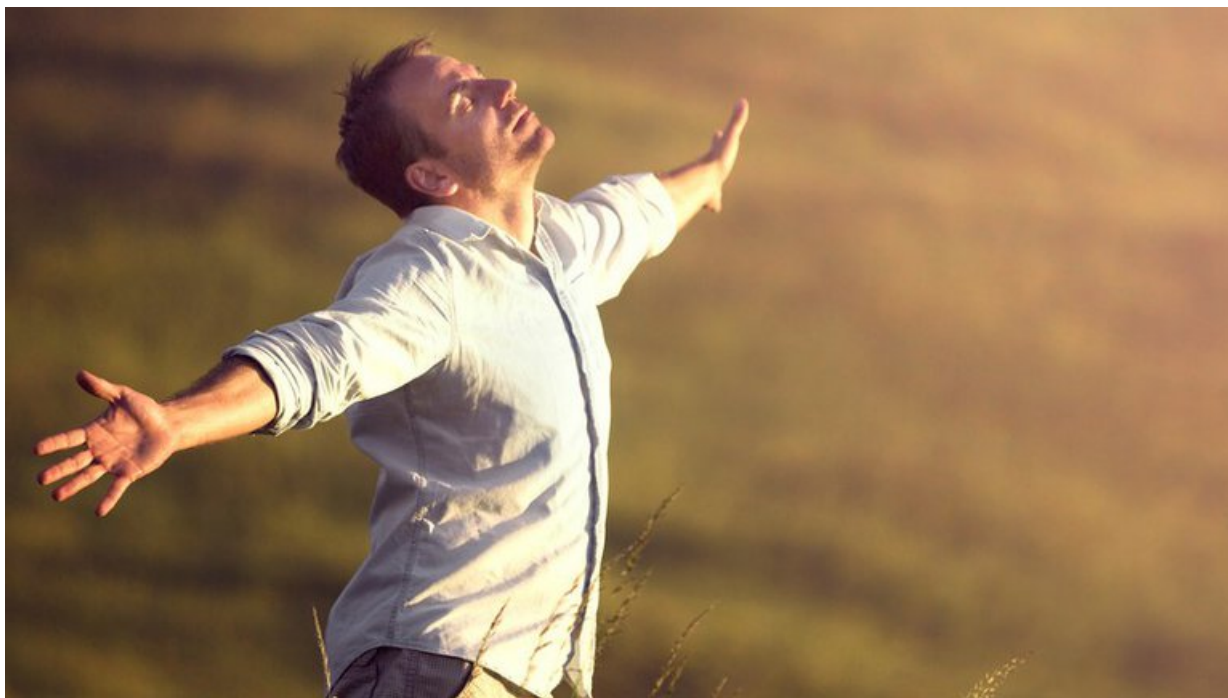


Vivez votre miracle



"Elle ferma la porte sur elle et sur ses enfants ; ils lui présentaient les vases, et elle versait." [2 Rois 2.4](#)

Cette pauvre veuve n'avait plus d'argent. Le créancier était là, prêt à lui ôter ses enfants. Désespérée, elle alla trouver le prophète pour lui demander de l'aide. Elisée va la rendre participante au miracle. Elle devait récupérer un grand nombre de vases vides chez ses voisines et une fois en sa possession, elle devait fermer la porte de sa maison et commencer à y verser de l'huile.

Plusieurs pensent que Dieu fait tout, sauf cas exceptionnel. Ce n'est pas vrai !

Avant d'emprunter les vases, sa maison devait être entièrement vide, hormis sa petite cruche d'huile, et se limiter à une seule pièce. Imaginez-la... Seule avec ses enfants et sa petite cruche à la main devant tous ces grands vases ! Que faire maintenant ? "Dieu m'a dit par l'intermédiaire de son prophète de verser. Cela va-t-il marcher ?". Cela semble tellement insensé mais c'est une démarche de foi.

Vous ne pourrez jamais faire ce que le Saint-Esprit doit faire, et le Saint-Esprit ne fera jamais ce que vous devez faire, même s'il le peut. Vous ne devez pas être passif. La Parole du Seigneur n'était ni : "attends", ni "crois" mais "verse". C'est ainsi que cette femme vécut le miracle !

Aujourd'hui, le Seigneur attend de vous que vous participiez au miraculeux. Il peut vous donner un travail, mais c'est à vous de rédiger votre CV et de passer l'entretien d'embauche. Il peut vous donner votre diplôme, mais c'est à vous d'étudier, etc.

Plusieurs pensent que Dieu fait tout, sauf cas exceptionnel. Ce n'est pas vrai ! Lève-toi et marche a t-il dit au paralytique ([Luc 5.23-24](#)). Il en est de même pour vous. Par la foi, levez-vous et vivez votre miracle !

Une prière pour aujourd'hui

Seigneur, dis-moi ce que je dois faire afin que, comme cette veuve, je puisse agir également. Amen.

[Patrice Martorano](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

2045 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com

